



# Carrefour de La Trousse : un nouveau pôle d'échanges multimodal au sud de l'agglomération

Dossier de presse



**Ce vendredi 11 juillet 2025, les aménagements de la route départementale (RD) 1006 entre La Garatte et le carrefour de La Trousse ont été inaugurés en présence de Laurence Tur, secrétaire générale de la Préfecture de la Savoie, Thierry Repentin, président de Grand Chambéry, Michel Dyen, président du Syndicat départemental d'énergie de la Savoie, des maires et des élus locaux.**

### **Un aménagement en faveur de l'intermodalité**

Le carrefour de La Trousse, véritable porte d'entrée sud de l'agglomération de Grand Chambéry, relie les vallées de Maurienne, de Tarentaise, du Grésivaudan et les communes du sud de l'agglomération au reste de l'agglomération par la voie rapide urbaine (VRU). Très fréquenté, cet axe connaissait jusqu'alors des encombrements récurrents aux heures de pointe, nuisant à la fluidité de la circulation et à la sécurité des piétons et des cyclistes.

Dans la continuité de sa politique de développement des mobilités durables, Grand Chambéry a souhaité faire de ce carrefour un pôle d'échange multimodal.

Un pôle d'échanges de bus, accompagné d'un parking relais de 100 places, offre la possibilité de passer d'un mode de transport à un autre. Les lignes de bus B, 2, 3, 12 et les lignes Montagne sont désormais regroupées sur un arrêt unique, avec des quais accessibles.

Les circulations des cyclistes ont été fortement améliorées avec la création de liaisons cyclables vers la voie verte de la Leysse, et plus largement vers l'ensemble du réseau cyclable. Cette voie a elle aussi été sécurisée, notamment au niveau du pont de La Trousse. Le site comprend également une consigne à vélos de 96 places.

L'aménagement de la RD 1006 a également permis de sécuriser la circulation des piétons, avec la création de larges trottoirs et des traversées simplifiées.

### **Une production d'énergie renouvelable sur site**

Dans le cadre de sa politique de transition énergétique, Grand Chambéry a installé 1 500 m<sup>2</sup> d'ombrières photovoltaïques sur le parc-relais, soit 756 panneaux solaires. La centrale produit près de 330 MWh par an, l'équivalent de la consommation de 65 foyers, et alimente des équipements communautaires : la piscine et la patinoire de Buisson Rond.

### **Végétalisation du secteur pour améliorer le cadre de vie**

Les zones végétalisées, avec arbres et plantes vivaces, qui ont été plantées tout le long du boulevard, offrent un caractère paysager de qualité et créent des zones de fraîcheur en période estivale.

Plus particulièrement, les noues (petits fossés végétalisés) facilitent l'infiltration naturelle des eaux de pluie dans le sol, même en cas de pluies abondantes, limitant le renvoi dans les réseaux d'eaux usées.

### **Un projet issu d'une concertation avec les habitants**

Ces aménagements sont le fruit d'une concertation avec les habitants engagés dès le mois d'avril 2019. Habitants, associations et riverains ont été associés à la réflexion. Leurs contributions ont permis l'évolution vers un projet partagé.

### **Un chantier structuré en trois phases**

Les travaux se sont déroulés entre 2022 et 2025 :

- De 2022 à 2023 : réaménagement de la partie Est, du carrefour de La Trousse au pont de la Martinière ;
- De 2023 à 2024 : réaménagement de la partie Ouest, jusqu'au carrefour de la rue Centrale ;
- De 2024 à 2025 : aménagement du carrefour de La Trousse et création du nouveau pôle d'échanges multimodal.

Le coût total du projet s'élève à 8 millions d'euros financés par Grand Chambéry à hauteur de 4,395 M€ avec le soutien de 650K€ de l'État, 2,755 M€ du Département de la Savoie, et 200K€ du Syndicat départemental de l'énergie.

*« Le réaménagement du carrefour de La Trousse n'est pas qu'un projet d'infrastructure : il incarne notre volonté de repenser les aménagements routiers pour les rendre plus apaisés, plus fonctionnels et plus durables. Il s'inscrit dans la politique mobilité de Grand Chambéry qui vise à renforcer l'offre de transport alternatif à la voiture individuelle, comme nous venons de le faire avec nouveau réseau de bus, et à sécuriser les déplacements cyclables. »* **Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.**

*« Nous pouvons être fiers du résultat de cette nouvelle entrée d'agglomération qui réussit le pari d'améliorer nettement le confort des usagers sur cet axe très fréquenté tout en misant sur l'avenir grâce à des aménagements ambitieux en termes de transitions écologique et énergétique. »* **Michel Dyen, vice-président de Grand Chambéry chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries.**